

République du Mali

RAPPORT FINAL ANNEXE

# Renforcement des capacités en appui à la préparation des Accords de Partenariat Economique – Mali-

8 ACP TPS 110 Projet 081

**RAPPORT FINAL ANNEXE**

Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA

Octobre 2004

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

[iram@iram-fr.org](mailto:iram@iram-fr.org) • [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier le Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

[iram34@iram-fr.org](mailto:iram34@iram-fr.org)

# Sommaire

SOMMAIRE	3
PRESENTATION DE L'ETUDE D'IMPACT DES APE AU MALI LORS DU SEMINAIRE DE VALIDATION : BAMAKO, LES 4 ET 5 OCTOBRE 2004	5
RAPPORT DE SYNTHESE DU SEMINAIRE DE VALIDATION DE L'ETUDE D'IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DES APE AU MALI	25
<u>PROPOSITION D'ETUDES COMPLEMENTAIRES</u>	31

Ce rapport annexe a pour objectif de clore la mission d'appui à la négociation des APE au bénéfice du gouvernement du Mali en rassemblant les documents produits pour le séminaire de validation de l'étude d'impact, les conclusions dudit séminaire et des propositions faites conjointement avec le Ministère de l'industrie et du commerce du Mali pour une poursuite du processus.

Il contient :

- 1 – la présentation sous forme de transparents de l'étude d'impact des APE faite par les consultants,
- 2 – le rapport de synthèse du séminaire de validation de l'étude, approuvé par les participants et présenté au Ministre de l'industrie et du Commerce,
- 3 – une proposition d'études complémentaires générales, à réaliser pour approfondir certaines questions évoquées lors du séminaire. Ces thèmes ont été choisis en accord avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette liste ne préjuge pas de demandes ultérieures qui émergeraient de secteurs économiques particuliers, concernés par la mise en place des APE.

Présentation de l'étude  
d'impact des APE au Mali  
lors du séminaire de  
validation : Bamako, les 4  
et 5 octobre 2004

Diapositive 1

**Impact prévisible des APE sur la fiscalité et la structure productive du Mali**


Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA

iram-  Octobre 2004

Diapositive 4

**Les étapes du travail**


- Un séminaire d'information réalisé en août à Bamako
- Une étude d'impact ex-ante (avril-août)
- Un séminaire de mise en débat des résultats et recueil d'opinion des acteurs
- Une proposition d'agenda de négociation et de travaux complémentaires

iram-  Octobre 2004

Diapositive 2

**L'équipe de travail**

- Un processus coordonné par le MIC et financé par le secrétariat des pays ACP
- Des appels d'offre lancés à Bruxelles
- Un contrat confié à iram-Great
- 3 consultants:
  - Benoit Faivre Dupaigne
  - Massa Coulibaly
  - Amadou Diarra


iram-  Octobre 2004

Diapositive 5

**Objectif de l'étude d'impact**

évaluer et analyser l'impact de la mise en œuvre d'un APE sur :

- les recettes fiscales
- La structure productive malienne: rentabilité, compétitivité et volumes des importations
- Les engagements du pays vis à vis de l'OMC et les IBW


iram-  Octobre 2004

Diapositive 3

**Objectif du travail**

aide à la négociation des APE en fonction des intérêts du Mali

- ⇒ Envisager différents scénarios
- ⇒ Développer un argumentaire
- ⇒ Définir une stratégie pour la négociation

iram-  Octobre 2004

Diapositive 6

**Position du problème**

iram-  Octobre 2004

## Diapositive 7

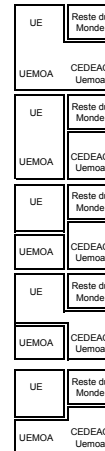
### Les principes de l'APE

Feuille de route: « *Le mandat de négociation de l'APE Afrique de l'ouest s'articule autour des objectifs suivants : la création progressive conformément aux règles de l'OMC d'une zone de libre échange entre la CEDEAO et la Communauté européenne pendant une période de douze ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008* »

⇒ APE = création de zone de libre échange entre blocs régionaux

## Diapositive 10

5 hypothèses



Scénario 1 : APE avec CEDEAO

Scénario 2 : APE avec UEMOA

Scénario 3 : pas d'APE en Afrique de l'ouest

Scénario 4 : pas d'APE avec UEMOA mais avec le reste de la CEDEAO (Nigéria)

Scénario 5 : pas d'APE en Afrique de l'ouest avec intégration régionale achevée

## Diapositive 8

### Les enjeux des pays sont parfois contradictoires

- La position commerciale vis à vis de l'UE est différente:
  - Les régimes douaniers sont disparates (TEC ou non)
  - Les conditions d'accès au marché sont disparates (PMA, PED)
- La zone CEDEAO n'est pas stabilisée
  - Adoption ou non du TEC
  - Contours changeants (Mauritanie, Cap Vert)
- Les stratégies vis à vis des imports peuvent être contradictoires
  - Approvisionnements régionaux vs. Mondiaux (viande, sucre, lait)
- Enjeux d'exportations pas partagés:
  - Coton, cacao

## Diapositive 11

### Le partenaire de négociation: la Cedeao

#### L'agenda:

- de mars 2004 à juin 2005, définition des priorités d'intégration économique et commerciale de la région Afrique de l'ouest, formulation et mise en œuvre du programme d'amélioration de la compétitivité et de mise à niveau des entreprises
- de juillet 2005 à juillet 2006, élaboration de l'architecture globale de l'APE et du projet d'accord
- de septembre 2006 à fin 2007, tenue des négociations sur l'accès au marché. Ces négociations se fondent sur les résultats des études menées de décembre 2003 à décembre 2004 et en 2004-2005 pour ce qui est des secteurs sensibles et des entreprises en difficulté. Parallèlement, des programmes de mise à niveau pour chaque pays dans le domaine de l'environnement des affaires, des infrastructures et des services marchands seront formulés en 2004-2005 et mis en œuvre jusqu'en 2020.

## Diapositive 9

⇒ on ne peut donc pas présager du visage définitif de l'entité qui signera l'APE, ni du compromis régional qui sera atteint avant d'aller négocier avec l'UE

(N'y avait-il pas une stratégie de négociation de l'UE à privilégier la CEDEAO sur l'UEMOA?)

⇒ On doit envisager différents arrangements de blocs:

- UEMOA seule
- CEDEAO
- Reste CEDEAO seule

## Diapositive 12

### Le principe de l'étude

1. Selon la configuration des blocs qui signent l'APE, les flux vers le Mali et à partir du Mali seront modifiés
2. Les volumes échangés et les tarifs appliqués étant changés, les recettes douanières changent
3. Les tarifs changeant, la rentabilité des entreprises et donc la structure productive change
4. La fiscalité intérieure change en fonction de la structure productive

## Diapositive 13

## Les principaux problèmes de méthode

- Quelle sensibilité des importations à un changement de tarif (élasticité des imports par rapport aux tarifs)?
- Quelle sensibilité des imports à une modification des tarifs chez un autre (élasticités croisées)
- Quelle sensibilité des exports du Mali à une modification des tarifs chez un autre
- Quelle viabilité des entreprises (évolution de rentabilité)
- Finalement quelle position (compétitivité réelle)

## Diapositive 16

## La position commerciale du Mali

- Commerce extérieur > 50% du PIB
- Forte amélioration de balance commerciale
  - exports: +14,2% par an
  - Imports: +5,3% par an
  - Donc baisse du déficit de 20,2% par an
- Mais détérioration des termes de l'échange (0,7% par an) qui traduit l'orientation vers l'export de matières premières et l'imports de produits de capital
- Exports dominés par 3 produits: coton (50%), or (34%), animaux vivants (8%)
- Imports: plus grande diversité

## Diapositive 14

## Les données disponibles et leur recueil

- Douanes: 1997-2003: valeurs imports, DD et autres taxes par produit et provenance
- Comext 2003 (valeur commerce UE)
- Données CPS agriculture sur 6 filières agricoles et construction de modèles de filière pour 10 produits
- Données OMA (flux agricoles et prix de gros) de quelques produits
- Données CPS industrie sur des entreprises

## Diapositive 17

## Les tendances du commerce (en valeur)

- dans les exports
  - Croissance importante de la part de l'or (+11,4% par an)
  - Diminution du coton (-1,8%) et du bétail (-10,9%)
- Dans les imports
  - Croissance des matériaux de construction (+4,9%)
  - Croissance des produits pétroliers (+3,5%)
  - Diminution des produits alimentaires (-1,1%)
  - Diminution des textiles et cuirs (-2,6%)

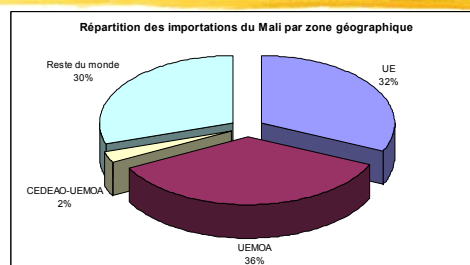
## Diapositive 15

## Politique commerciale du Mali

- Commerce libéralisé depuis début des années 80:
  - Abandon du monopole public sur commerce des céréales
  - Suppression des restrictions quantitatives à l'import
  - Plus de bases de taxation spécifique à l'import (sauf hydrocarbures, farine et sucre)
  - Restructuration des entreprises publiques et privatisations partielles
- TEC depuis 2000
- Simplification des procédures douanières: levée d'intention d'importer ou d'exporter auprès de la DNCC et certificat d'origine auprès de la Chambre de commerce et industrie
- Toutefois limites à la libéralisation: certificat d'import, patente d'exportateur, rapatriement dans les 180 jours des recettes d'export converties en Fcfa, lenteur du remboursement de la TVA.

## Diapositive 18

## 3 blocs à part égale dans les imports



• Total imports = 1 milliard d'Euros

• Asie (+11,8% par an) et Amérique (+9,5%) gagnent des parts de marché au détriment de l'Europe



Diapositive 19

### Des exports très majoritairement hors d'Afrique

**Répartition des exportations du Mali par zone géographique**

Zone géographique	Pourcentage
Europe	45%
UEMOA	17%
reste du monde	35%
reste Afrique	3%

• Marchés les plus dynamiques: Taïwan (+14,9%), France (+8,4%) et USA (+5,9%)

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 22

### Le faible poids du Mali relativement à l'UE

- Le Mali ne représente que 0,02% du commerce de l'UE avec l'ensemble des pays non-européens
- Le Mali n'est que le 10<sup>ème</sup> partenaire de l'UE au sein de la CEDEAO. Il ne représente que 2% des échanges de la CEDEAO avec l'UE
- L'UE représente 30% des importations du Mali et sans doute autant des exportations)
  - ⇒ Le Mali ne représente aucun enjeu commercial pour l'UE
  - ⇒ L'APE est un enjeu important en vertu de la place de l'UE dans son commerce
  - ⇒ Le Mali aura du mal à faire entendre sa voix au sein de la CEDEAO

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 20

### Les imports depuis l'UE

	Valeur en 1000 Euros	% du total des importations
produits agricoles et agro-alimentaires	64 835	17%
tabacs et boissons	18 219	5%
produits chimiques et pharmaceutiques	49 088	13%
plastiques et caoutchouc	11 429	3%
coton	37 375	10%
Fonte, fer, et différents objets métalliques	21 610	6%
engins mécaniques, machines	49 010	13%
appareils électriques	37 132	10%
voitures, cycles	41 478	11%
instruments médicaux et de mesure	7 705	2%
Total des rubriques	337 881	90%

⇒ Les biens de production (machines etc.) représentent plus du quart des imports depuis l'UE

⇒ Outre le volume, il faut tenir compte de l'effet concurrentiel (produits des IAA vs. Automobile)

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 23

## Positionnement de la question fiscale

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 21

### Les exports vers l'UE

	Valeur en 1000 Euros	% du total des exportations
Coton	40850	62,0%
cuirs et peaux	7065	10,7%
fruits et légumes	2396	3,6%
autres produits issus de l'agriculture	3619	5,5%
or et argent	3292	5,0%
appareils électriques et mécaniques	4472	6,8%
Total	61696	93,6%

⇒ 80% des exportations du Mali sont constituées de biens intermédiaires pour l'industrie européenne

⇒ malgré barrières non tarifaires, les produits des IAA restent majoritaires

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 24

### La progressivité des droits et ses conséquences pour le Mali

Valeur des importations par catégorie

Parti des droits par catégorie

	Taux d'imposition douanier théorique	
	UEMOA	UE
Catégorie 0	2,5%	2,5%
Catégorie 1	2,5%	6,8%
Catégorie 2	2,5%	10,8%
Catégorie 3	2,5%	20,3%
<b>Total</b>	<b>2,5%</b>	<b>12,0%</b>

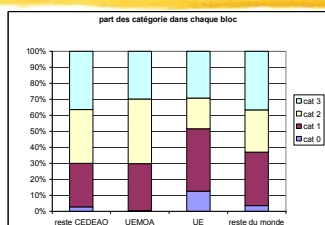
⇒ Selon la configuration des imports de l'UE, effet plus ou moins important sur les recettes

⇒ Selon la catégorie de produit, pression concurrentielle plus ou moins forte

iram - GREAT Octobre 2004

## Diapositive 25

## L'UE: plutôt un partenaire pour les biens complémentaires



- La part prise par l'UE dans les catégories 0 et 1 est relativement plus importante: machines, produits chimiques, médicaux, pharmaceutiques etc.
- ⇒ La pression concurrentielle depuis l'UE augmentera mais moins que pour les produits originaires de la CEDEAO
- ⇒ La perte de recette sera en proportion de la part de l'UE dans les importations totales

## Diapositive 26

## L'application de la progressivité n'est pas mécanique

- Le droit de douane appliqué réellement est de 8% contre 12% en théorie

	Importation (milliards cfa)	Droits de porte (milliards cfa)	Taux appliqué				Taux théorique
			Total	UEMOA	Reste CEDEAO	UE	
Catégorie 0	35	1	3%	2%	2%	2%	2.5%
Catégorie 1	219	10	5%	4%	5%	5%	6.8%
Catégorie 2	189	17	9%	10%	10%	7%	10.8%
Catégorie 3	208	24	12%	1%	16%	16%	20.3%
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>52</b>	<b>8%</b>	<b>5%</b>	<b>11%</b>	<b>8%</b>	<b>12.0%</b>

=> il y a des marges de manoeuvre pour un meilleur rendement fiscal.

Diapositive 1

**Impact prévisible des APE sur la fiscalité et la structure productive du Mali**

Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 4

**UE dans les importations**

- 73% des lignes tarifaires
- 23% des recettes liées aux importations

Soit:

- ✚ 9% de recettes de porte (29%) et
- ✚ 14% de recettes intérieures (71%)

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 2

**Impact fiscal**

Les effets des APE sur les recettes fiscales liées aux importations

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 5

**UE dans les importations**

- 19 des 2290 lignes tarifaires UE = 45% des recettes UE:
- ✚ Lait
- ✚ Insecticides
- ✚ Blé
- ✚ Tracteurs pour semi-remorques
- ✚ etc.

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 3

**Impact fiscal**

L'impact des APE sur les recettes fiscales liées aux importations dépend des:

- Scénarios de leur signature entre l'UE et divers groupements régionaux possibles – CEDEAO, UEMOA, etc.
- Hypothèses de modification des flux commerciaux sous les scénarios

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 6

**Impact fiscal**

Selon les Scénarios

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 7

## Impact fiscal

- Scénario 1: APE conclu avec CEDEAO

L'abattement tarifaire s'applique sur toutes les importations du Mali en provenance de l'UE et de l'ensemble des pays de la CEDEAO i.e. de l'UEMOA et du reste de la CEDEAO.

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 10

## Impact fiscal

- Scénario 2: APE conclu avec UEMOA

Les modifications de flux sous ce scénario différeront très peu de celles du scénario précédent puisque le reste de la CEDEAO ici non concerné par l'APE ne représente que 2% des importations du pays

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 8

## Scénario 1

Augmentation des importations de:

- 21% sous l'hypothèse de non modification des recettes douanières avec 59% UE
- 10% sous l'hypothèse de variation de recettes douanières (élasticité de -1) avec 32% UE

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 11

## Scénario 2

Augmentation des importations de:

- 19% sous l'hypothèse de non modification des recettes douanières avec 59% UE
- 10% sous l'hypothèse de variation de recettes douanières (élasticité de -1) avec 32% UE

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 9

**Tableau 12. Modification du volume des importations Scénario 1**

	M <sub>1</sub>	Variation des importations (dM)		
		$\eta=0$	$\eta=-\frac{t_0}{t_1}$	$\eta=-1$
UEMOA	226	0%	0%	0%
Reste CEDEAO	15	0%	87%	0%
UE	212	0%	59%	32%
Reste du monde	186	0%	0%	0%
Indéterminé	12	0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>0%</b>	<b>21%</b>	<b>10%</b>

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 12

**Tableau 14. Modification du volume des importations Scénario 2**

	M <sub>1</sub>	Variation des importations (dM)		
		$\eta=0$	$\eta=-\frac{t_0}{t_1}$	$\eta=-1$
UEMOA	226	0%	0%	0%
Reste CEDEAO	15	0%	0%	0%
UE	212	0%	59%	32%
Reste du monde	186	0%	0%	0%
Indéterminé	12	0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>0%</b>	<b>19%</b>	<b>10%</b>

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 13

## Impact fiscal

- Scénario 3: Pas d'APE

Il ne devrait pas se produire de modification de flux d'échanges commerciaux et pas de modification de recettes fiscales

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 16

## Scénario 5

Augmentation des importations de:

- 2% sous l'hypothèse de non modification des recettes douanières
- 0% sous l'hypothèse de variation de recettes douanières (élasticité de -1)

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 14

## Impact fiscal

- Scénario 4: APE avec CEDEAO sans UEMOA

L'UEMOA pourrait **redouter la signature d'un APE au motif des pertes de recettes fiscales** et considérant qu'elle bénéficie déjà des mêmes avantages que sous l'initiative TSA, à la seule exception de la Côte d'Ivoire, seul non PMA de l'Union

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 17

**Tableau 16. Modification du volume des importations Scénario 5**

	$\eta=0$		$\eta = \frac{t_0}{t_1}$		$\eta=-1$	
	M	dM	M	dM	M	dM
UEMOA	226	0%	226	0%	226	0%
Reste CEDEAO	15	0%	28	87%	15	0%
UE	212	0%	212	0%	212	0%
Reste du monde	186	0%	186	0%	186	0%
Indéterminé	12	0%	12	0%	12	0%
<b>Tota</b>	<b>651</b>	<b>0%</b>	<b>654</b>	<b>2%</b>	<b>651</b>	<b>0%</b>

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 15

## Impact fiscal

- Scénario 5: Pas APE mais Intégration régionale achevée

Les Etats choisissent plutôt d'achever leur processus d'intégration régionale, d'où une intensification des échanges commerciaux dans cette nouvelle Union

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 18

## Impact fiscal lié aux importations

- Effet statique
- Effet dynamique

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 19

## Impact fiscal lié aux importations

### Effet statique

- La variation de recettes est simplement égale à la différence entre les recettes attendues sous l'APE et les droits liquidés.
- Ainsi, sur les données de 2003, la perte de recettes aurait été de:
  - ✚ 27 milliards sous le scénario 1
  - ✚ 25 milliards sous le scénario 2
  - ✚ 2 milliards sous le scénario 5

iram - GREAT Octobre 2004

## Diapositive 22

- Corrigées de ces taux d'application (aussi bien dans la situation actuelle que sous APE), les pertes de recettes sous l'APE se chiffrent à:
  - près de 18 milliards de francs cfa sous le scénario 1
  - environ 16 milliards sous le scénario 2
  - plus d'un milliard sous le scénario 5

iram - GREAT Octobre 2004

## Diapositive 20

## Impact fiscal

- Il faut toutefois relativiser ces pertes vu la non application stricte des tarifs officiels.
- Ainsi, toujours en 2003, les droits liquidés ont été non pas de 209 milliards mais de 182 milliards de francs cfa, soit un différentiel de 27 milliards représentant 13% des droits dus

iram - GREAT Octobre 2004

## Diapositive 23

Pour réduire davantage les pertes de recettes fiscales, il faut une plus stricte application des tarifs officiels, notamment sur les produits de la catégorie 3 dont le taux d'application moyen est de 76%

- En d'autres termes, si l'abattement tarifaire s'accompagne d'une plus grande maîtrise des exonérations et autres exemptions, il n'y aurait alors à redouter qu'une très faible perte de recettes fiscales liées aux importations.
- Ainsi, sous l'hypothèse d'une application stricte des tarifs APE, cette perte serait de moins d'un milliard de francs cfa, dans l'éventualité d'une signature d'APE avec la CEDEAO (scénario 1).

## Diapositive 21

**Tableau 28. Taux d'application des tarifs appliqués**

Catégorie	Taux d'application		
	Porte	Intérieur	Total
0	59%	92%	66%
1	78%	89%	86%
2	127%	92%	98%
3	73%	78%	76%
<b>Total</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>	<b>87%</b>

iram - GREAT Octobre 2004

## Diapositive 24

## Impact fiscal lié aux importations

### Effet dynamique

L'estimation des effets dynamiques se fait par la prise en compte de la variation des importations par rapport à celle de la pression fiscale pour corriger la non prise en compte par l'effet statique fiscal de l'impact de changement dans les taux de droit de douane sur le comportement du consommateur et du producteur, et donc sur le commerce

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 25

## Impact fiscal lié aux importations Effet dynamique

Si l'on tient compte des taux d'application effectifs des tarifs, les pertes de recettes fiscales se situeraient à **moins de 9 milliards** de francs cfa contre **18 milliards** s'il n'y avait pas d'effet dynamique

Diapositive 26

## Impact fiscal lié aux importations Effet dynamique

Sous le scénario très vraisemblable de signature de l'APE avec la CEDEAO, la perte de recettes serait de 9 milliards de francs cfa, soit 5% de perte par rapport à la situation actuelle d'avant APE, mais à la condition toutefois que les taux d'application s'améliorent

## Diapositive 1

## Impact des APE sur le secteur agricole du Mali

Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA

iram - 


Octobre 2004

## Diapositive 4

### La question fiscale (à volume constant)

- Pour les produits issus de l'UE
  - Blé, semences de pomme de terre, poudre de lait et poussins sont en catégorie 1
  - Les autres produits sont en catégorie 3

=> La perte de recette serait de 3 milliards pour l'ensemble des produits agro-alimentaires en provenance de l'UE soit 15% des recettes sur les produits agro-alimentaires

iram - 

Octobre 2004

## Diapositive 2

### L'enjeu direct de l'APE sur le secteur agro-alimentaire malien

- Les imports déclarés de produits agro-alimentaires depuis l'UE représentent 20 milliards Fcfa (=10% du déficit commercial du Mali)
- Les recettes correspondantes sont de 6,8 milliards Fcfa
- L'UE fournit la quasi-totalité des imports du Mali en blé (99%), farine de blé (97%), poudre de lait (88%), autres produits laitiers (77%) et poussins (100%)
- => l'APE est un enjeu crucial direct pour certains produits agro-alimentaires, même si UE ne fournit que 30% des imports agro-alimentaires totales

iram - 

Octobre 2004


## Diapositive 5

### La diminution du coût des intrants agricoles

**Tableau 1 : baisse possible des prix des intrants par application de l'APE**

	engrais azotés d'UE et UEMOA	engrais phosphatés d'UE et UEMOA	Engrais potassiques d'UE et UEMOA	engrais composés d'UE et UEMOA	semences légumières d'UE et UEMOA
baisse de prix potentielle	-4,0%	-4,3%	-3,0%	-0,1%	-2,7%

- Engrais et semences sont en catégorie 1
- Engrais composés majoritairement originaires de l'UEMOA
- Les semences supportent la TVA; si l'Etat renonçait à la TVA, gain possible de 13% sur le prix


iram - 

Octobre 2004

## Diapositive 3

### Il y a aussi des enjeux indirects

- l'APE peut signifier une concurrence dont ne jouissaient pas les produits européens
- L'APE peut favoriser l'importations d'intrants agricoles et donc la rentabilité des entreprises agricoles et agro-alimentaires
- L'APE peut entraîner des pertes de débouchés pour les produits maliens auprès de ses partenaires de l'UEMOA (viande par exemple)


iram - 

Octobre 2004

## Diapositive 6

### Les limites d'une stratégie de diminution du prix des intrants

- Les intrants ne concernent que quelques productions (surtout coton, légumes)
- Il n'est pas sûr que la baisse soit répercutée aux producteurs
- Le Mali n'a pas besoin des APE pour diminuer la taxation sur les intrants: une décision de l'UEMOA suffirait

iram - 

Octobre 2004



Diapositive 7

### Les effets au niveau de la production agricole

- Analyse sur 10 filières:
  - Sucre, maïs, riz, oignon, lait, bovins, poulets, tomate, huiles, coton
- Utilisation d'un modèle comptable de filière pour tenir compte de la répercussion de la modification de la demande sur la production (premier maillon de la filière)
- Analyse de produit à produit par concurrence directe: sucre huiles, produits laitiers:
  - hyp. de substitution parfaite
- Analyse de produit à produit par concurrence indirecte: viande bovine:
  - hyp. de substitution parfaite sur la demande externe
- Analyse par effet de substitution: blé-riz
  - Hyp. de substitution imparfaite ( $\eta = -0,5$ )

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 10

### La filière maïs

- Pour une baisse de 4,7% du prix, tendance à la baisse de la production nationale de 4,5%;
- les importations passeraient à 20000 tonnes
- La facture d'importation progresserait de 650 millions Fcfa

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 8

### Les principes de calcul

- On considère que le prix rendu sur le marché de demande baisse en vertu de l'abandon des DD (maïs pas TVA)

Catégorie	1	2	3
DD	5%	10%	20%
RS	1%	1%	1%
PCS	1%	1%	1%
variation	-4,7%	-8,9%	-16,4%

- Adoption de prix CAF de référence à partir des données réelles des douanes (pour établir l'état du marché international auquel est confronté le Mali)
- La demande nationale reste constante en valeur
- Le surplus de demande est satisfaite à court terme par les importations
- La production nationale s'ajuste, mais à prix constant

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 11

### La filière riz

- Protection faible (TPN= 15%; TPE = 18%)
- L'UE n'exporte pas de riz vers le Mali
- Seul impact direct prévisible, au niveau des intrants or le potentiel d'économie sur les intrants est de 3,7 milliards (pour une VA totale de la filière de 79 milliards)
- Mais possible substitution avec la farine (30000 tonnes actuellement importées surtout de France) dont le prix pourrait baisser de 16%

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 9

### La filière sucre

- La protection du secteur sucrier est importante (TPN= 110%; TPE=390%)
  - ⇒ aux prix de référence (prix international), la production nationale ne serait pas rentable
- Pour une baisse de 16% du prix, importation de 30 000 tonnes supplémentaires sans diminution de la production nationale actuelle
- Si en revanche, la production nationale passait à 170000 tonnes, et les importations à 30000 tonnes (projet Markala), la baisse des prix entraînerait un report de la demande sur les importations tel que la production nationale devrait s'ajuster (-13% = 22000 tonnes).

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 12

### Filière oignon

- Peu d'oignons importés (moins de 1000 tonnes); depuis l'Afrique de l'ouest
- Prix de parité calculé à 230 Fcfa/Kg, ce qui est inférieur au prix de marché
- Mais apparemment, préférence pour l'oignon produit dans la région
- Protection faible (TPE= 19%)
- ⇒ Peu de risque de concurrence

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 13

### Filière lait

- Lait importé à 90% de l'UE; 3ème poste d'importation des produits agro-alimentaires
- Production nationale de 130000 tonnes à plus de 50% auto-consommé et imports de 70000 tonnes (équival. lait frais) Imports = 7 milliards Fcfa
- Poudre de lait taxée à 5%; produits finis à 20%
- Baisse de prix des imports de 4,7% => baisse de production locale de 4% et hausse des imports de 9000 tonnes équival. lait frais (+2,6 milliards de coût)
- Hausse de la consommation finale de 2%

Diapositive 16

### Filière tomate

- Valeur ajoutée de la filière modeste (8 milliards Fcfa) alors que les imports de concentré s'élèvent à 1 milliard
  - Difficultés récurrentes d'établir un système d'approvisionnement stable des industries de transformation (socoma)
  - Actuellement, le DD de 20% accroît directement le coût pour le consommateur des produits de la tomate sans conséquence pour le producteur
- => Enjeu au niveau du choix stratégique du pays d'investissement pour la transformation de tomate

Diapositive 14

### Filière bovine

- Pas de concurrence directe, mais via la perte de débouchés sur les marchés régionaux (60% du CA à l'export)
- La filière bovine crée le plus de VA du secteur agro-alimentaire après le coton
- Filière fortement compétitive (TPE=1%)
- Si la demande de bétail malien diminue en proportion de la baisse de prix des imports régionaux, la perte de débouché créerait une baisse de VA de 8% et baisse des exportations de plus de 30000 têtes.
- Perte en devises de près de 7 milliards

Diapositive 17

### Huiles de consommation

- Actuellement que l'huile de coton concernée (huicoma), faute de compétitivité de l'huile d'arachide
  - L'UE est un faible exportateur d'huile vers le Mali (80 millions Fcfa sur 5 milliards)
- => Éventuellement un enjeu pour l'exportation, mais ici, concurrence déloyale avec des agriculteurs très soutenus au nord

Diapositive 15

### Filière avicole

- Filière pas directement concernée par les imports mais indirectement (manque à gagner sur les débouchés côtiers, pris par l'UE)
  - majoritairement traditionnelle (VA secteur moderne = 2 milliards sur 69)
  - Globalement secteur non protégé (TPE négatif)
  - 600 tonnes exportées (vers la RCI)
  - une diminution de 100 Fcfa/kg (25%) du prix en Côte d'Ivoire rendrait le poulet congelé importé compétitif à Bamako.
  - Si les exports s'arrêtaient, ce serait 35% de la production du secteur moderne qui s'arrêterait
  - La baisse de 16,4% des droits de douane sur le poulet importé dans l'UEMOA pourrait induire une perte de débouché et une perte en devises de 30%
- => Enjeu au niveau régional

Diapositive 18

### Filière coton

- L'APE concernera principalement l'accès aux intrants et la capacité à substituer les importations de tissés
- VA= 144 milliards Fcfa, intrants = 136 milliards Fcfa
- La baisse des prix à l'import permettrait une diminution de 3,8% des prix des intrants de culture et 3,1% des carburants
- Mais le gain pour la filière (en statique) ne serait que de 1,3 milliards
- L'effet en terme d'incitation à produire plus ne peut pas être estimé

## Diapositive 19

## Conclusion pour le secteur

- Certains enjeux dépendent de choix industriels (ex. tomate, sucre)
- L'effet sera dépendant de l'état du marché et de la demande dans les pays clients (ex. viande bovine, poulet)
- Pour certaines filières pas grand chose à attendre (coton, huiles, riz, oignons)
- Pour certaines filières, risque de condamner la possibilité de développement d'une filière nationale (ex. lait, maïs)
- L'APE aura aussi des effets sociaux: selon que l'on dynamise la production ou les importations, on favorise les commerçants ou les producteurs
- Ne pas oublier que l'on pourrait tout aussi bien obtenir les mêmes avantages – lorsqu'il y en a – sans les APE (par décision nationale sur la TVA ou sur le TEC au niveau UEMOA)
- Ne pas oublier que l'argument économique classique de bénéfice de la libéralisation pour augmenter l'efficacité ne vaut que si les prix internationaux sont des prix qui reflètent les coûts de production réel ce qui n'est pas le cas dans l'agriculture en particulier (dumping par les subventions)

Diapositive 1

## Impact prévisible des APE sur la fiscalité et la structure productive du Mali

Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 4

## Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

### Comment avons-nous procédé ?

- Exclusion des non échangeables (123)
- Mise en cohérence des données pour les 120 restantes:
  - ✚ Disponibilité des données
  - ✚ Vérifications comptables e.g. VA, calculée par le haut et le bas du Compte d'exploitation

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 2

## Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

Les effets des APE sur la compétitivité des entreprises de l'industrie manufacturière

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 5

## Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

### Echantillon

- 34 entreprises, soit:
  - ✚ 68% emploi industriel
  - ✚ 59% VA industrie non extractive (90 milliards fcfa)
  - ✚ 6 milliards d'impôts et taxes
  - ✚ 300 milliards de fcfa

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 3

## Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

	Effectif		Emploi		Valeur ajoutée	
	nombre	%	nombre	%	valeur	%
Industrie extractive	7	3%	836	4%	82 875	34%
Alimentaires et boissons (11)	108	44%	7 651	36%	39 456	16%
Textile (3)	3	1%	1 391	6%	2 237	1%
Edition et imprimerie	35	14%	930	4%	4 427	2%
Chimie (8)	16	7%	761	4%	4 312	2%
Matières plastiques (4)	7	3%	641	3%	3 323	1%
Ouvrages en métaux (4)	20	8%	567	3%	2 341	1%
Machines et matériels électriques	4	2%	542	3%	4 304	2%
Mobilier	13	5%	402	2%	642	0%
Autres (2 + 2)	30	12%	7 764	36%	97 456	40%
<b>Total</b>	<b>243</b>	<b>100%</b>	<b>21 485</b>	<b>100%</b>	<b>241 373</b>	<b>100%</b>

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 6

## Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

	2001	2002	Quelle que soit l'année
Compétitive et rentable	13	14	10
Compétitive et non rentable	2	1	1
Rentable et non compétitive	11	12	8
Non rentable et non compétitive	8	7	5
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>24</b>

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 7

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

	Compétitive et rentable	Compétitive et non rentable	Rentable et non compétitive	Non rentable et non compétitive	Total
Alimentaire/boisson	2	1	3	2	8
Chimie	2		2	1	5
Coton	1				1
Textile	1				1
Métallique	2		1		3
Peau	2				2
Pharmaceutique			1	1	2
Plastique			1		1
Tabac				1	1
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>24</b>

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 10

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

Au total, ce sont 14 entreprises qui vont être compétitives contre 15 auparavant.

Mais si l'on fait abstraction de l'entreprise du coton, le nombre d'entreprises compétitives avant et après APE reste inchangé

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 8

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

Au regard de la seule compétitivité

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 11

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

	Nombre	
	Avant APE	Après APE
Alimentaire/boisson	5	3
Chimie	2	4
Textile	1	1
Métallique	3	2
Peau	2	1
Plastique	1	3
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 9

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

Des 15 entreprises qui étaient compétitives avant APE:

- ➡ 8 améliorent leur compétitivité, 3 dans l'agro-industrie, 2 dans la chimie, 2 dans la fabrication métallique et 1 dans le textile
- ➡ 2 conservent leur niveau de compétitivité sans changement, 1 dans les peaux et cuirs, 1 dans les articles plastiques
- ➡ 5 perdent leur compétitivité, 2 dans l'industrie agro-alimentaire, 1 coton, 1 métallique et 1 peaux et cuirs

Des 19 entreprises non compétitives avant APE:

- ➡ 4 vont le devenir, 2 de chimie et 2 d'articles plastiques
- ➡ 3 améliorent leur situation sans pour autant devenir compétitives

iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 12

### Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles

L'application de l'APE s'accompagnera d'une modification de la structure sectorielle des entreprises compétitives.

Les entreprises de l'agro-alimentaire, de l'industrie métallique et des peaux et cuir perdent quelque peu en importance au profit de la chimie et surtout des articles plastiques, tandis que le textile conserve sa situation initiale


iram - GREAT Octobre 2004

Diapositive 13

**Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles**

L'APE pourrait se traduire pour les entreprises compétitives par :

- ✚ une perte de 3% d'emplois
- ✚ une diminution de 2.5% de la valeur ajoutée industrielle

iram -  Octobre 2004

Diapositive 15

**Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles**

*Ces entreprises accroîtront d'autant plus leur compétitivité que les équipements et intrants importés pour la plupart d'Europe seront libres de droit de douane.*

iram -  Octobre 2004

Diapositive 14

**Impact sur la compétitivité des entreprises industrielles**

L'APE devrait profiter davantage aux entreprises tournées vers l'exportation.

La stratégie des entreprises face aux enjeux de l'APE devrait être non pas le maintien des parts de marché local mais la conquête de substantielles parts de marché dans l'espace de libre-échange que représentera l'UEMOA et l'UE réunis, voire l'UE et l'ensemble de la CEDEAO

iram -  Octobre 2004

Diapositive 1

**Des enseignements de l'étude  
pour la négociation**

**Benoît FAIVRE DUPAIGRE  
Massa COULIBALY  
Amadou DIARRA**

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 4

**La différenciation par branche se justifie aussi  
pour des raisons fiscales**

- Certains produits importés d'Europe sont particulièrement porteurs de recettes fiscales.
- 19 lignes tarifaires totalisent à elles seules 44% de la fiscalité de porte et 46% de la fiscalité intérieure

=> Désarmer le tarif sur ces importations, qui en outre ne présentent pas d'enjeux stratégiques pour l'investissement national, n'aurait pas de sens

- les produits laitiers vendus en pharmacie
- le blé dur
- les cigarettes
- la farine de blé
- les véhicules particuliers de transport
- la friperie

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 2

**Quel que soit le scénario, le Mali ne peut pas se  
désintéresser du choix de ses partenaires économiques**

- L'APE met en jeu les relations entre pays qui ont eux-mêmes noué des liens commerciaux avec le Mali.

=> Les conséquences de la conclusion d'un APE sont donc fonction du choix qu'auront effectué les autres partenaires, que le Mali ait décidé de conclure un APE ou non.

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 5

**Les arguments en faveur de mesures de sauvegarde ou  
de compensations ne manquent pas (1/3)**

- 1 - Le gain – lorsqu'il existe, c'est à dire pour les entreprises qui s'approvisionnent sur le marché européen - pourrait tout aussi bien être obtenu par des mesures unilatérales de l'UE MOA
- 2 - l'accès privilégié au marché européen n'a pas donné la preuve de son effet dynamisant sur les exportations maliennes (-14% par an depuis 1998) (présence de NTB) et problèmes de compétitivité-hors prix

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 3

**Une analyse branche par branche et un débat  
avec les opérateurs s'imposent**

- seuls les deux tiers des entreprises étudiées ont été rentables deux années de suite
- près des deux tiers des entreprises de l'échantillon ne sont pas compétitives du point de vue international et rentables à la fois
- Suite à l'APE, sur 34 entreprises étudiées, 15 verront leur compétitivité s'améliorer, 11 se détériorer et 8 ne verront aucune modification de leur situation. Même proportion entre les filières agricoles
- Les améliorations se font parce qu'il s'agit d'activités fortement consommatrices d'intrants importés d'Europe

=> mais les mêmes avantages ne peuvent-ils pas être obtenus sans APE?

iram - GREAT  
Octobre 2004

Diapositive 6

**Les arguments en faveur de mesures de sauvegarde ou  
de compensations ne manquent pas (2/3)**

- 3 - L'APE présente peu d'intérêt pour le Mali sachant que pour les PMA l'accès au marché des pays développés est déjà inscrit dans les accords de l'OMC

Qu'en est-il de ses partenaires de la CE DE AO? :

- La structure d'exportation de la Côte d'Ivoire ne l'incite toutefois peut-être pas à rechercher un meilleur accès au marché de l'UE.
- Comment le Nigéria évalue-t-il l'opportunité de bénéficier d'un meilleur accès face au risque de se déprotéger de certaines importations européennes?

iram - GREAT  
Octobre 2004

## Diapositive 7

Les arguments en faveur de mesures de sauvegarde ou de compensations ne manquent pas (3/3)

- Les prix internationaux sont rarement des prix d'équilibre et les utiliser comme justification de la compétitivité pose des problèmes. Il faut admettre que la libéralisation ne garantit pas une augmentation de l'efficacité économique.

## Diapositive 8

Quelques principes à défendre

- Le poids des recettes de porte dans le budget de l'Etat et le financement de la dette incitent à considérer une compensation à hauteur du manque à gagner le plus prévisible et chiffrable: celui en statique avec la même proportion de dérogations, soit un montant de 18 milliards Fcfa
- Pour les produits de l'UE qui bénéficient de soutien et concurrencent les produits maliens, il faut exiger une compensation à hauteur du soutien procuré à ces produits en Europe



# Rapport de synthèse du séminaire de validation de l'étude d'impact de la mise en œuvre des APE au Mali

Lundi 4 et mardi 5, octobre 2004, s'est tenu au Palais des Congrès de Bamako, le Séminaire de validation de l'étude d'impact de la mise en œuvre des APE au Mali, organisé par le Ministère de l'industrie et du commerce.

L'objectif de ce deuxième Séminaire du genre était de permettre aux différents acteurs concernés d'identifier des activités futures à entreprendre et d'adopter une stratégie de négociation nationale. A cet effet, les principaux résultats attendus étaient de discuter les ajustements nécessaires à la mise en place d'un APE, les positions à prendre par les autorités maliennes au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, de préciser les termes de référence définissant les besoins futurs en matière de renforcement de capacités et d'adopter un calendrier d'exécution des actions à mettre en place pour finaliser la stratégie de négociation et indiquer les mesures d'accompagnement les plus adaptées au développement des secteurs directement liés aux accords commerciaux.

Ont pris part audit Séminaire, l'administration, le secteur privé et la société civile.

La cérémonie d'ouverture de cet important évènement a été marquée par le discours d'ouverture de son excellence Monsieur le Ministre de l'industrie et du commerce qui, en substance, a rappelé que l'étude d'impact était une étape importante dans la préparation des négociations, un guide pour lesdites négociations et une anticipation sur les stratégies à adopter.

Cette intervention a été suivie d'une suspension de séance d'ouverture, les 4 exposés ont été faits, suivis de discussions, le tout sous la présidence de son Excellence Monsieur Ibrahim Bocar BA, Ambassadeur du Mali à Bruxelles.

## Exposé 1. Objectifs de l'étude, enjeux et scénarios

Il a été rappelé que l'objectif de l'étude d'impact était d'évaluer et d'analyser l'impact de la mise en œuvre d'un APE sur les recettes fiscales et la structure productive malienne (rentabilité, compétitivité et volumes des importations) ainsi que leur compatibilité avec les engagements du pays vis à vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les Institutions de Bretton Woods (IBW).

Sur les enjeux contradictoires des APE, il est à noter que la position commerciale vis-à-vis de l'UE est différente parce que :

- les régimes douaniers sont disparates (TEC ou non)
- les conditions d'accès au marché sont disparates (PMA, PED).

Cinq (5) scénarios distincts ont été retenus avec un accent particulier sur le Scénario 1 correspondant à la signature d'un APE avec la CEDEAO, comme étant le scénario le plus probable eu égard aux travaux effectués au niveau de la sous-région depuis 1997. Les 5 scénarios envisagés étaient:

Sc.1 APE avec la CEDEAO

Sc.2 APE avec l'UEMOA

Sc.3 Pas d'APE en Afrique de l'Ouest

Sc.4 APE avec le reste de la CEDEAO sans l'UEMOA

Sc.5 Pas d'APE mais en revanche achèvement du processus d'intégration au sein de la CEDEAO.

Des discussions qui ont suivi cet exposé, il apparaît que:

- tous les pays seraient intéressés aux APE mais demandent davantage de préparation pour la mise à niveau des entreprises
- une meilleure prise en compte de l'évolution tendancielle de l'économie (exploitation des potentialités existantes), comme point de départ de l'analyse prospective de l'impact des APE, s'impose
- une étude d'impact des APE sur le commerce des services en dehors du seul mouvement des marchandises soit envisagée
- l'impact des APE sur les investissements surtout l'investissement direct étranger pour un accroissement de l'offre d'exportation du Mali et un élargissement de l'assiette fiscale intérieure soit évalué
- l'étude fasse ressortir nos forces et faiblesses en matière de qualité
- l'impact net sur la situation économique d'ensemble notamment en relation avec les objectifs du CSLP soit pris en compte
- l'APE s'accompagne d'une formation des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre
- un des résultats attendus de l'étude pour les négociateurs était d'indiquer la liste de produits à exclure de la libéralisation.

## Exposé 2. L'impact des APE sur les recettes fiscales liées aux importations

L'impact des APE sur les recettes fiscales liées aux importations dépend des scénarios de leur signature entre l'UE et divers groupements régionaux possibles – CEDEAO, UEMOA, etc. – et des hypothèses de modification des flux commerciaux sous les scénarios.

Tout d'abord, il a été indiqué que, dans les importations du Mali, sur les 2290 lignes tarifaires, seulement 19 procurent 45% des recettes fiscales sur les importations en provenance de l'UE. Les produits concernés par ces lignes tarifaires sont, entre autres, le lait, le blé, les tracteurs pour semi-remorques, etc.

En prenant en compte les taux d'application réels, aussi bien dans la situation actuelle que sous APE, les pertes de recettes sous l'APE sont estimées à:

- près de 18 milliards de francs cfa sous le scénario 1
- environ 16 milliards sous le scénario 2
- plus d'un milliard sous le scénario 5.

Dans un contexte d'effet dynamique et sous le scénario très vraisemblable de signature de l'APE avec la CEDEAO, la perte de recettes serait de 9 milliards de francs cfa, soit 5% de perte par rapport à la situation actuelle d'avant APE, mais à la condition toutefois que les taux d'application s'améliorent.

Pour réduire davantage ces pertes de recettes fiscales, il faut une plus stricte application des tarifs officiels, notamment sur les produits de la catégorie 3 dont le taux d'application moyen est de 76%. En d'autres termes, si l'abattement tarifaire s'accompagne d'une plus grande maîtrise des exonérations et autres exemptions, il n'y aurait pas à redouter une trop forte perte de recettes fiscales liées aux importations. Ainsi, sous l'hypothèse d'une application stricte des tarifs, cette perte serait de moins d'un milliard de francs cfa, dans l'éventualité d'une signature d'APE avec la CEDEAO (scénario 1).

Au cours des discussions, il a été question de:

- mettre l'accent non pas sur les recettes fiscales mais sur la compétitivité des entreprises et la recherche de voies et moyens pour améliorer la compétitivité des entreprises dans le cadre d'un APE
- distinguer les produits stratégiques des autres en vue d'un traitement spécifique, d'où la nécessité d'un désarmement tarifaire séquentiel pour distinguer les lignes tarifaires à négocier dans le cadre de la libéralisation
- insister sur la question de la fiscalité intérieure
- envisager les variations de pertes de recettes fiscales sous différentes hypothèses d'application des tarifs sous différents scénarios.

### Exposé 3. Impact des APE sur le secteur agricole du Mali

Quel est l'enjeu des APE sur le secteur agricole ?

Il a été rappelé que l'UE représente 20 milliards d'importation de produits agro-alimentaires, soit 10% du déficit commercial du Mali, pour près de 7 milliards de recettes fiscales et la quasi-totalité des importations de blé, de farine de blé et de produits laitiers. L'impact serait d'environ 3 milliards de perte de recettes sur les produits agro-alimentaires avec une baisse des prix des intrants, de l'ordre de - 4%.

L'analyse d'impact a porté sur 10 filières (riz, maïs, oignon, tomate, sucre, huile, lait, viande bovine, poulet, coton) et a été faite à l'aide d'un modèle comptable de filière pour tenir compte de la répercussion de la modification de la demande sur la production

Des 10 filières analysées, il ressort que:

- certains enjeux dépendent de choix industriels (ex. tomate, sucre)
- l'effet sera dépendant de l'état du marché et de la demande dans les pays clients (ex. viande bovine, poulet)
- peu de risque à redouter pour certaines filières (coton, huiles, riz, oignons)
- la possibilité de développement de certaines filières serait compromise (ex. lait, maïs).

Les discussions ont porté sur:

- le problème des obstacles aux exportations sur l'UE, les normes SPS, l'environnement
- la question d'importation des engrais à mettre en contexte avec l'industrie locale d'engrais
- l'impact sur les subventions aux cotonculteurs européens
- les subventions européennes à la viande
- le caractère déloyal de la concurrence
- l'incompatibilité de la protection avec les objectifs des APE
- le besoin de dispositions préférentielles sur la viande
- la nécessaire mise à niveau des entreprises pour accroître leurs exportations et satisfaire les normes internationales
- le développement du commerce communautaire e.g. le cas du poulet où les cuisses de poulet européennes concurrencent le poulet communautaire
- l'importance de l'autoconsommation de produits agricoles au Mali.

#### Exposé 4. Impacts des APE sur la compétitivité des entreprises industrielles

Un échantillon de 34 entreprises représentant 90 milliards de valeur ajoutée, 300 milliards de chiffre d'affaires et 6 milliards d'impôts et taxes a été étudié.

Des 15 entreprises qui étaient compétitives avant APE:

- 8 améliorent leur compétitivité, 3 dans l'agro-industrie, 2 dans la chimie, 2 dans la fabrication métallique et 1 dans le textile
- 2 conservent leur niveau de compétitivité sans changement, 1 dans les peaux et cuirs, 1 dans les articles plastiques
- 5 perdent leur compétitivité, 2 dans l'industrie agro-alimentaire, 1 coton, 1 métallique et 1 peaux et cuirs

Des 19 entreprises non compétitives avant APE:

- 4 vont le devenir, 2 de chimie et 2 d'articles plastiques
- 3 améliorent leur situation sans pour autant devenir compétitives.

L'APE pourrait se traduire pour les entreprises compétitives par :

- une perte de 3% d'emplois
- une diminution de 2.5% de la valeur ajoutée industrielle.

L'APE devrait profiter davantage aux entreprises tournées vers l'exportation. La stratégie des entreprises face aux enjeux de l'APE devrait être non pas le maintien des parts de marché local mais la conquête de substantielles parts de marché dans l'espace de libre-échange que représentera l'UEMOA et l'UE réunis, voire l'UE et l'ensemble de la CEDEAO. Ces entreprises accroîtront d'autant plus leur compétitivité que les équipements et intrants importés pour la plupart d'Europe seront libres de droit de douane.

#### Les discussions ont porté sur:

- le choix de l'échantillon
- la prise en compte de la productivité du travail à côté de l'emploi et de la valeur ajoutée
- les possibles distorsions dans la concurrence
- les mesures d'accompagnement suite aux 3% de perte d'emploi
- l'établissement d'un tableau synoptique mettant en relief les atouts, les faiblesses et les solutions aux problèmes
- l'impact de la baisse du coût des intrants et des équipements importés sur la compétitivité
- les sources de gain de compétitivité
- les mesures d'accompagnement pour améliorer la compétitivité à travers l'augmentation de la productivité et l'amélioration de l'organisation au sein des entreprises
- la distorsion dans la fiscalité intérieure entre pays

- les autres facteurs de manque de compétitivité en dehors des APE
- l'enclavement du pays.

### **Exposé 5. Des enseignements de l'étude pour la négociation**

1. Le Mali ne pourra pas se désintéresser du choix de ses partenaires économiques
2. Une analyse branche par branche et un débat avec les opérateurs économiques s'impose
3. La différence par branche se justifie aussi pour des raisons fiscales
4. Les arguments en faveur des mesures de sauvegarde ou de compensation ne manquent pas:
  - Le gain – lorsqu'il existe, c'est à dire pour les entreprises qui s'approvisionnent sur le marché européen - pourrait tout aussi bien être obtenu par des mesures unilatérales de l'UEMOA
  - L'accès privilégié au marché européen (TSA) n'a pas donné la preuve de son effet dynamisant sur les exportations maliennes (-2,5% par an) en raison, notamment, des barrières non tarifaires qui ont empêché ledit accès
  - L'APE présente peu d'intérêt pour le Mali sachant que pour les PMA l'accès au marché des pays développés est déjà inscrit dans les accords de l'OMC Les prix internationaux sont rarement des prix d'équilibre et les utiliser comme justification de la compétitivité pose des problèmes. Il faut admettre que la libéralisation ne garantit pas une augmentation de l'efficacité économique Quelques principes à défendre:
    - Le poids des recettes de porte dans le budget de l'Etat et le financement de la dette incitent à considérer une compensation à hauteur du manque à gagner le plus prévisible et chiffrable: celui en statique avec la même proportion de dérogations, soit un montant de 18 milliards Fcfa
    - Pour les produits de l'UE qui bénéficient de soutien et concurrencent les produits maliens, il faut exiger une compensation à hauteur du soutien procuré à ces produits en Europe

Fait à Bamako le 5 octobre 2004

# Proposition d'études complémentaires

A l'issue du séminaire de validation de l'étude d'impact et à partir des discussions qui y ont été menées, l'équipe de consultant a provoqué une réunion de travail avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Il a été convenu que le rapport d'étude constitue une source d'information suffisante dans l'état actuel de connaissance du processus de négociation au sein de la CEDEAO pour permettre à la délégation malienne de progresser.

Par ailleurs, il a été suggéré de proposer quelques thèmes d'études complémentaires. Mais faute de connaître les moyens dont disposera le MIC pour réaliser ces études, on ne peut pas préjuger de leur ampleur (en termes de moyens humains et financiers mobilisables), ni de leur exhaustivité. Les thèmes retenus doivent donc être considérés comme des propositions.

En particulier, il faudrait envisager les modes et moyens de répondre aux sollicitations des différents secteurs pour lesquels des traitements spécifiques dans la perspective de l'APE sont envisagés.

## **1. Le commerce des services:**

En dehors du commerce des marchandises, les services devront faire l'objet d'analyse d'impact des APE sur l'économie nationale. A cet effet, seront étudiés les coûts de transport et des services financiers qui pèsent lourdement sur la viabilité des entreprises et des opérations commerciales, les coûts des facteurs énergie et télécommunication qui annihilent les efforts de gain de compétitivité, etc. L'analyse privilégiera aussi la promotion des services comme le tourisme et la musique, secteurs dans lesquels le Mali est supposé disposer d'avantages comparatifs considérables. Elle identifiera les contraintes et indiquera les investissements nécessaires à la promotion desdits services.

## **2. L'accès au marché**

Compte tenu de la persistance des difficultés de pénétration du marché européen par les produits maliens, l'étude se concentrera non pas sur les obstacles à l'offre de produits mais plutôt sur la demande européenne de produits maliens. Tout ou presque a déjà été analysé du côté de l'offre, il importe maintenant d'explorer les conditions

favorables à l'importation de produits maliens par des opérateurs basés en Europe. Ce travail pourrait être réalisé à partir d'enquêtes auprès d'importateurs ou centrales d'achats européens qui ont eu une expérience commerciale avec l'Afrique de l'ouest et spécifiquement le Mali.

### **3. Fiscalité intérieure et régime des exonérations**

Compte tenu de la sensibilité des recettes fiscales à la signature d'un APE, il importe que la fiscalité intérieure soit revisitée et que surtout le régime actuel des exonérations soit étudié pour une plus grande maîtrise des pertes de recettes.